



# Municipalité de Lotbinière

Initiales du maire : \_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le douzième jour du mois de décembre, l'an deux mille dix-sept à 20 h 00, au 7440 Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences :  
Monsieur Guy Durand  
Monsieur Michel Landry  
Monsieur Gérald Lemay  
Monsieur Robert Lortie  
Monsieur Sylvain Pillenière

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Octroi de contrat de l'étude géotechnique préliminaire pour le prolongement du réseau d'eau potable
3. Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
4. Levée de l'assemblée.

#### 244-12-2017 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gérald Lemay,  
Appuyé par monsieur Sylvain Pillenière,  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

#### 245-12-2017 Octroi de contrat de l'étude géotechnique préliminaire pour le prolongement du réseau d'eau potable

**Attendu que** la municipalité (par le biais de la firme Assaini-Conseil) a procédé à un appel d'offres de services professionnels d'un laboratoire visant une étude géotechnique préliminaire pour le prolongement du réseau d'eau potable ;

**Attendu que** cette étude géotechnique comporte la réalisation de 8 forages répartis sur une distance approximative de 9,8km des secteurs visés, permettant de connaître les particularités du sol dans ces secteurs ;

**Attendu que** cette étude préliminaire présentera la nature et les propriétés des matériaux aux emplacements des ouvrages projetés, d'évaluer les conditions d'eau souterraine à ces endroits et de formuler au concepteur des recommandations des méthodes de travail à privilégier lors de l'exécution des travaux ;

**Attendu que** l'ouverture des soumissions s'est déroulée le 12 décembre au bureau municipal et que par la suite, un comité de sélection fut formé afin d'analyser les offres reçues ;

**Attendu que** l'analyse des offres de services professionnels par le comité de sélection est établie selon cinq critères spécifiques faisant partie intégrante de l'appel d'offres ;

**Attendu que** le comité de sélection a produit une pondération des offres en vertu des 5 critères ainsi que du prix soumis ;

**Attendu que** ledit comité recommande au conseil municipal d'accorder le présent contrat à la firme de services professionnelles ayant obtenu le plus haut pointage, en l'occurrence, « SOLEO experts-conseils »

Il est proposé par monsieur Michel Landry,  
Appuyé par monsieur Robert Lortie,

Et résolu unanimement d'accorder le présent mandat à la firme « SOLEO experts-conseils » au montant soumis de 7 990.76 \$ incluant les taxes pour effectuer 8 sondages tel que décrit dans la proposition de service. Le conseil autorise aussi le paiement des factures, à sa satisfaction, par la directrice générale, au poste budgétaire 23-043-10-721.



# Municipalité de Lotbinière

Initiales du maire : \_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_

## Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière

Une citoyenne demande pourquoi les forages seront effectués au sud de la route Marie-Victorin. On lui explique que les travaux projetés seront effectués au sud car il y a moins de restrictions, par exemple, les poteaux appartenant à Hydro-Québec.

## 246-12-2017 Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Sylvain Pillenière,  
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 11.

### Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron, maire

Valérie Le Jeune, dir. gén. et sec.-trés.

FIN DU PROCÈS-VERBAL